

## **Trois publications condamnées pour publicité pour le tabac.** **21/12/2005**

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné deux quotidiens, Le Monde et les Echos, et un hebdomadaire, Le Point, à des amendes allant de 800 à 1.000 pour avoir diffusé des photos laissant apparaître des marques de cigarettes. Les trois titres ont par ailleurs été condamnés à verser un total de 2.800 de dommages-intérêts à l'association "Droits des Non-Fumeurs" (DNF) qui les avait poursuivis par le biais de citations directes devant le tribunal.

**Source:**

<http://www.toutsurlacom.com>

---

Une initiative de l'Union Européenne

